

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Envoyé : 4 août 2020 à 12 h 24
À : Media
Cc : Me'Shel Gulliver Bélanger; Bryan Blom; James Stott; Roy, Cecely (SPAC/PSPC)
Objet : Objet : POUR L'APPROBATION DU CABINET DU MINISTRE : Réponse aux médias / Niveau 1 – COVID-19 – Suivi – Entente de distribution d'équipement de protection individuelle / IPolitics

Je transmets une copie conforme à Cecely qui est de retour.

Le 4 août 2020 à 9 h 37, Media a écrit :

Bonjour James,

Pour votre approbation, s'il vous plaît. [Nouvelle info.](#)

Merci!

Michèle

Réponse aux médias iPolitics

Lim, Jolson (iPolitics)

Appel reçu le 31 juillet 2020 à 12 h 12

Date limite : 4 août 2020 à 11 h 30

Niveau 1 – COVID-19 – Suivi – Contrat d'Amazon pour la distribution d'équipement de protection individuelle

CONTEXTE (à titre informatif) : Le journaliste a d'autres questions sur l'entente de distribution d'équipement de protection individuelle conclue avec Amazon.

ÉNONCÉ DE VALEUR : La santé et la sécurité des Canadiens sont la priorité absolue du gouvernement. Depuis le début de la pandémie, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a collaboré avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour veiller à ce que les fournitures médicales vitales parviennent aux Canadiens le plus rapidement possible.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Les 200 000 \$ versés visaient-ils à couvrir les dépenses de fonctionnement liées à la distribution en vertu de l'entente?

Q2. Par ailleurs, comme l'entente a été suspendue, qui au juste livre l'EPI et les autres fournitures aux provinces et aux territoires?

Q3. Quelles mises à jour pouvez-vous fournir sur les efforts déployés pour trouver une « solution de logistique, de stockage et de distribution de bout en bout à plus long terme »?

Q4. Quel jour le contrat a-t-il été suspendu?

Q5. Quelles sont les limites de ce qui peut être couvert par l'entente, qui ont maintenant été dépassées?

RI-5. Les travaux sont en cours pour déterminer le principal fournisseur de services de logistique dont l'ASPC a besoin. Le 4 mai 2020, une demande d'information (DI) a été publiée et des renseignements très utiles ont été recueillis auprès des répondants de l'industrie. La DI a pris fin le 7 mai, et une [demande de propositions](#) (DP) a été publiée le 16 juillet. [La DP a pris fin le 4 août, et les propositions reçues seront maintenant évaluées.](#)

Entre-temps, compte tenu du volume d'envois qui arrivent chaque jour, SPAC aide l'ASPC en lui offrant un certain nombre de solutions supplémentaires à court terme pour répondre à ses besoins immédiats. À l'aide de l'information recueillie dans le cadre de la DI, SPAC a consulté plusieurs fournisseurs pour savoir s'ils disposaient des systèmes appropriés d'entreposage, de transport et de gestion des stocks nécessaires pour appuyer l'ASPC à court terme.

Plusieurs fournisseurs aident à livrer les commandes dans les provinces et les territoires, notamment Purolator, Postes Canada, Groupe Robert inc., Bolloré et OEC. Certains fournisseurs d'EPI livrent aussi directement aux provinces et territoires.

Pour la solution à long terme, le principal fournisseur de logistique sera chargé de ce qui suit :

- réception des commandes d'EPI au Canada par tous les moyens de transport, y compris par voie aérienne et maritime;
- dégroupement;
- dénombrement des stocks;
- entreposage;
- gestion des stocks;
- préparation et distribution à l'échelle nationale;
- fourniture ou coordination des services de douane et de courtage, au besoin.

Ce travail va bien au-delà de ce qui est prévu par l'entente conclue avec Amazon. Comme Amazon n'est actuellement pas en mesure de s'occuper de l'importation, de la réception et de la manutention des stocks d'EPI avant l'exécution de la commande, le gouvernement du Canada et Amazon ont convenu de suspendre l'entente.

Le 13 juillet 2020, le gouvernement du Canada a suspendu l'entente avec Amazon. Amazon a fourni ses services au prix coûtant, sans profit. La majeure partie des coûts étaient liés à la livraison par Postes Canada et Purolator, [au transport et aux frais postaux facturés à Amazon.](#)

Le travail réalisé par Amazon était prévu par l'entente, aucune limite n'a été dépassée. Les besoins de l'ASPC ont évolué et l'Agence a maintenant besoin d'une solution de logistique, de stockage et de distribution de bout en bout à plus long terme.

RÉPONSE donnée le jeudi 30 juillet 2020

Le 1^{er} avril 2020, le gouvernement du Canada a conclu une entente avec Amazon pour l'utilisation de sa technologie et de ses services, permettant à plusieurs établissements de santé provinciaux et territoriaux de commander de l'équipement de protection individuelle (EPI) directement auprès de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

L'entente conclue avec Amazon a créé une vitrine privée au sein du magasin Amazon Business qui a permis aux prestataires de soins de santé autorisés de commander des fournitures directement auprès de l'ASPC. L'ASPC était chargée d'importer, de recevoir et de manutentionner l'équipement de protection individuelle avant que les commandes ne soient exécutées. Au total, 12,5 millions d'équipements de protection individuelle ont été livrés au Canada dans le cadre de cette entente. Amazon a fourni ses services au prix coûtant, sans profit. La majeure partie des coûts a été pour les frais de livraison par Postes Canada et Purolator.

Depuis la ratification de l'entente initiale, le gouvernement du Canada a considérablement augmenté le volume de fournitures achetées, tant au niveau international que national. Les provinces et territoires ont également demandé une distribution plus centralisée de l'équipement de protection individuelle, l'Agence de la santé publique du Canada distribuant les fournitures directement à un ou deux endroits particuliers dans chaque province et territoire plutôt qu'à des autorités ou des organismes de santé. Par conséquent, les besoins de l'Agence de la santé publique du Canada ont évolué et l'Agence a maintenant besoin d'une solution de logistique, de stockage et de distribution de bout en bout à plus long terme.

Ce travail va bien au-delà de ce qui est prévu dans l'entente conclue avec Amazon. Amazon a indiqué qu'elle n'était pas actuellement en mesure de s'occuper de l'importation, de la réception et de la manutention de l'équipement de protection individuelle avant l'exécution de la commande. Le gouvernement du Canada et Amazon ont donc convenu de suspendre l'entente. L'entente précise que le gouvernement du Canada peut immédiatement résilier l'entente en envoyant un avis à Amazon, mais qu'il peut aussi maintenir l'entente sans activités ni coûts jusqu'à l'échéance prévue, le 31 mars 2021.